

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 28 septembre 2022

EAGLESTONE GROUP CLOTURE ANTICIPATIVEMENT L'OFFRE EN SOUSCRIPTION PUBLIQUE EN BELGIQUE DU PREMIER EMPRUNT OBLIGATAIRE VERT.



Cette annonce porte sur l'offre publique d'obligations pour un montant attendu de minimum 25.000.000 EUR avec un coupon annuel brut de 5,50% et une maturité le 7 octobre 2026, ISIN BE0002883644, ("les Obligations") par Eaglestone Group S.à.r.l. « l'Emetteur » (« Offre Publique d'Obligations »).

Le 28 septembre 2022 à 11h00, la période de souscription à l'Offre obligataire a été clôturée anticipativement. Le montant total d'émission des Obligations a été fixé à 26.000.000 EUR.

Les Obligations seront cotées sur Euronext Growth Brussels.

Pour Gaétan Clermont, co-CEO et actionnaire d'Eaglestone Group, « Dans un contexte de marché macro-économique particulièrement difficile, la conclusion de cette émission nous permettra de renforcer davantage le développement de notre portefeuille immobilier en Belgique, en France et au Luxembourg.

Le succès de cette première offre publique d'obligations vertes pour Eaglestone démontre la confiance que Belfius, en tant que Manager Unique de la transaction, et les investisseurs privés ont en notre stratégie d'acteur engagé dans le développement de villes plus durables.

Pour rappel, Les fonds issus de cette émission financeront ou refinanceront des projets verts, qui contribuent à la stratégie ESG d'Eaglestone, confirmant ainsi l'engagement fort du groupe en termes de responsabilité sociétale et environnementale.»

Ce communiqué de presse doit être lu conjointement avec le Prospectus et le Supplément au Prospectus de l'Émetteur approuvés par la CSSF (version anglaise) le 20 septembre 2022 et le 21 septembre 2022 respectivement, et le résumé en français et en néerlandais du Prospectus disponibles sur le site web <https://eaglestone.group/investors>. Les termes et expressions non définis dans ce communiqué de presse ont la signification indiquée dans le Prospectus.

Avertissement: Ces Obligations constituent des titres de créance non garantis et non sécurisés. Un investissement dans les Obligations comporte des risques. En souscrivant aux Obligations, les investisseurs prêtent de l'argent à l'Émetteur qui s'engage à payer des intérêts sur une base annuelle et à rembourser le principal à la date de Maturité. En cas de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur, les investisseurs peuvent ne pas récupérer les montants auxquels ils ont droit et risquent de perdre tout ou partie de leur investissement. Les Obligations sont destinées aux investisseurs qui sont capables d'évaluer les taux d'intérêt à la lumière de leurs connaissances et de leur expérience financière. Une décision d'investissement doit être basée uniquement sur les informations contenues dans le Prospectus. Avant de prendre la décision d'investir les investisseurs doivent lire le Prospectus dans son intégralité (voir la partie « Facteurs de risque » aux pages 10 et suivantes du Prospectus), y compris le facteur de risque intitulé « L'allocation des produits aux actifs éligibles par l'Émetteur peut ne pas répondre aux attentes des investisseurs (y compris tout objectif de performance verte ou durable) et peut ne pas être alignée sur les directives futures et/ou les critères réglementaires ou législatifs, ce qui pourrait affecter négativement la valeur des Obligations ». Les investisseurs doivent en particulier savoir que le fait que l'Émetteur n'applique pas le produit des Obligations aux Actifs Éligibles ou ne fournisse pas de rapport d'allocation ou d'impact ne constitue pas un Cas de Défaut. Chaque investisseur potentiel doit examiner attentivement s'il est approprié pour ce type d'investisseur d'investir dans les Obligations, en tenant compte de ses connaissances et de son expérience et doit, si besoin, obtenir des conseils professionnels.

À PROPOS D'EAGLESTONE GROUP

Eaglestone Group, spécialiste européen du développement et de l'investissement immobilier est actif en Belgique, au Luxembourg et en France.

Reconnu pour la qualité architecturale et technique de ses projets, Eaglestone a pour ADN l'embellissement de l'environnement existant par la création de développements urbains responsables à identité unique. En harmonie avec ces valeurs promues, tous les développements d'Eaglestone s'inscrivent dans une démarche durable forte visant notamment la réduction de l'impact environnemental mais également le bien-être et le confort des occupants au travers de l'obtention de certifications internationales.

Le groupe possède actuellement un portefeuille de 115 projets couvrant les segments du résidentiel, du bureau, des logements étudiants et de l'hôtellerie, représentant 870.000m² en détention et construction.

Pour de plus amples informations : www.eaglestone.group

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Gaétan CLERMONT - co-CEO et actionnaire Eaglestone Group
gaetan.clermont@eaglestone.group

Pierre-Damien LEFEBVRE – CFO Eaglestone Group
pierre-damien.lefebvre@eaglestone.group